



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

26 novembre 2015

## Rapport de l'AMF sur l'investissement socialement responsable (ISR) dans la gestion collective

Ce rapport rappelle d'abord les étapes du développement de l'investissement socialement responsable (ISR) et les tentatives de définition de ce concept qui a évolué dans le temps. Il contient un état des lieux des pratiques en matière de commercialisation, en France, des fonds dits 'ISR' (français ou non). Enfin, il liste les ajustements de la doctrine de l'AMF sur l'information à inclure dans la documentation commerciale et légale des organismes de placements collectifs ainsi que sur la cohérence, l'accessibilité et la fiabilité de l'information mise à disposition des investisseurs.

 Télécharger le contenu

Mots clés

FINANCE DURABLE

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

FONCTIONNEMENT DE L'AMF

09 juin 2022

La Commission Climat  
et finance durable  
(CCFD)



PRISE DE PAROLE

FINANCE DURABLE

08 juin 2022

Discours de Robert  
Ophèle, président de  
l'AMF - Colloque du  
Conseil scientifique de  
l'AMF : " Reportings  
extra-financiers en  
Europe " - Mercredi 8  
juin 2022



ACTUALITÉ

EUROPE &amp; INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son  
appel à la mise en  
place d'une  
réglementation des  
fournisseurs de  
données, notations et  
services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02